

## SOCIETER

Compte-rendu de la sortie organisée dans le marais de Brière, Loire-Atlantique (44), mardi 6 septembre 2022.

### Matin : la présentation du parc et de l'opération préventive

Nous avons été accueillis vers 10h par Yann Lejeune et les collègues du Parc naturel du marais de Brière dans le Centre d'éducation au territoire du village de Kerhinet, à Saint-Lyphard, pour une présentation du parc (<https://www.reserves-naturelles.org/marais-de-briere>).

#### Présentation du parc naturel du marais de Brière.

Celui-ci fait partie des 58 parcs naturels régionaux existant en France. Il a été créé par décret ministériel le 16 octobre 1970. Ce parc, implanté dans la Brière ou Grande Brière, qui est un marais situé au nord de l'estuaire de la Loire, en pays de Guérande, a une surface de 56500 ha, dont 21200 ha de zones humides et de marais indivis. Une partie de ce marais, appelée « Grande Brière Mottière » et couvrant 6 400 ha, est propriété indivise des habitants du voisinage, regroupés dans 21 communes, selon un statut reconnu par une lettre patente datée du 8 août 1461 du duc de Bretagne François II (1435-1488), père d'Anne de Bretagne, qui donne droit d'usage des terres de Brière aux Briérons. Aujourd'hui, plus de 80 000 habitants résident sur ce territoire classé et plus de 180 000 habitants sont rassemblés dans les 21 communes adhérentes.

Le parc est géré par un syndicat mixte, dont l'activité s'organise autour de 3 équipes, (20 agents permanents et environ 10 agents contractuels) l'équipe 1 ayant en charge l'aménagement du parc, l'équipe 2 comprenant les services techniques et financiers, l'équipe 3 s'occupant de l'éducation ainsi que du développement économique en lien avec le patrimoine.

Deux musées sont adossés au parc : La chaumière briéronne, à Fedrun et La maison de la mariée, à Saint-Joachim. 4 commissions ont pour mission de gérer les questions relatives à la biodiversité, à l'aménagement, à l'économie durable, à la médiation. Le parc naturel du marais de Brière est territoire de projet 2021-2026 (charte), avec 6 projets, dont un projet « Chaume ». A Saint-Lyphard, 800 chaumières sont répertoriées. Dans le cadre de la formation actuelle, s'il existe une filière charpentier, celle de chaumier n'existe pas et doit être ouverte prochainement.

#### Intervention du syndicat du bassin versant du Brivet

Présentation des actions menées sur le marais parmi lesquelles l'entretien du réseau hydraulique du marais, qui implique le curage régulier des canaux, qui fait l'objet de l'opération d'archéologie préventive dirigée par Yann Le Jeune (CD 44).

Yoann Chantreau intervient et demande comment l'eau est-elle régulée ? La régulation de l'eau a été automatisée, cf. 18 ouvrages hydrauliques réalisés au XIXe et au XXe siècles ; sonde automatisée aujourd'hui. Initialement, la Brière était une lagune, créant un milieu saumâtre mais, aujourd'hui, la teneur en sel est trop faible.

Intervention de Yann Le Jeune, qui présente les données archéologiques relatives au marais de Brière (cf. L. Visset, *8000 ans en Brière*, éd. Ouest-France, 1990 / [https://www.latetedanslariviere.tv/wp-content/uploads/2018/09/8000\\_ans\\_en\\_briere\\_web.pdf](https://www.latetedanslariviere.tv/wp-content/uploads/2018/09/8000_ans_en_briere_web.pdf)).

Des dépôts, identifiés en bordure des marais et comprenant fréquemment du métal, sont datables du néolithique, de l'âge du bronze et des âges du fer. Des travaux ont été menés dans

le marais de Brière par Serge Cassen dans les années 1990, principalement sur des mégalithes. Yann souligne également l'existence d'enclos dans le marais de Brière. Les vestiges archéologiques issus de ces fouilles sont caractéristiques de la façade atlantique. Les opérations limitées à des diagnostics archéologiques prouvent néanmoins le potentiel archéologique très important, notamment en bordure de marais et sur les anciens îlots.

Une étude documentaire - *Etude documentaire : recenser pour connaître* – avant le diagnostic proprement dit a permis d'offrir une première base de travail, complétée par l'opération préventive en cours depuis 2021. Cette approche du terrain à visée géomorphologique est associée à une approche archéologique. Yann rappelle que, dans ce cadre, 5-6 km sont étudiables : de nombreux carottages réalisés à la tarière sont complétés par les coupes dégagées par le curage des canaux, qui permet la mise au jour des vestiges archéologiques (bois, céramiques, métal, blocs mégalithiques...). Exemple du menhir du Hélé (cf. L. Visset, *8000 ans en Brière*, éd. Ouest-France, 1990, p. 20).

L'opération de terrain débutée en 2021 montre des variations des profondeurs de tourbes (2 m en moyenne), mais avec de fortes variations correspondant aux anciens chenaux et aux anciens îlots. Grâce aux données Lidar (3D IGN-2017), la microtopographie se révèle très précise et donne des informations pour l'archéologie (microreliefs, par exemple). Une réflexion pour la mise en place de campagnes géophysiques est en cours, notamment pour identifier ces paléoreliefs aujourd'hui en grande partie nivelés. D'un point de vue pratique, le détecteur de métaux est utilisé avant curage et permet d'identifier des zones à fort potentiel, qui nécessitent une attention particulière au moment du curage.

Les bois identifiés sont du chêne (majoritaire), du bouleau, de l'aulne. La datation des bois exhumés oscille entre 3500 et 2000 av. J.-C., soit de la fin du néolithique final à l'âge du Bronze, période caractéristique du marais de Brière.

Des conditions de préservation exceptionnelles, tels que celles observées à Must Farm, Whittlesey, près de Peterborough, Cambridgeshire, Royaume Uni, dans des contextes tourbeux similaires paraissent ainsi possibles en Brière.

En revanche, d'autres sites comme celui de Sainte-Reine-en-Bretagne serait proche d'une morphologie de ria, telle qu'on la trouve fréquemment en Bretagne.

Une demande de PCR est en cours de montage, en lien avec le musée Dobrée (cf. conférence : <https://www.parc-naturel-briere.com/actualite/la-briere-un-veritable-piege-a-vestiges-archeologiques/>).

*Pause déjeuner sur place.*

### **Après-midi : le terrain**

Vers 14h, départ pour le marais de Brière, couvert de roseaux du tonnelier (cf. photo). Yann Le Jeune et son équipe prélèvent des échantillons de tourbe à 50 cm, à 1 m, à 1,50 m et à 2 m de profondeur. Les variations sédimentaires sont sensibles, particulièrement dans le niveau le plus profond, avec l'argile de couleur bleue caractéristique du marais de Brière, correspondant à l'enneigement par la mer (cf. photos).

Vers 15h30, Corentin Mouraud nous accueille à l'île Fédrun pour nous montrer les vestiges d'une maison construite en terre crue, dont le pignon subsiste (cf. photo), ouvrant la discussion sur la question des habitats régionaux intégralement ou partiellement en terre.

A 17h30, montée au Belvédère de Rozé, 3 Rue Laennec, 44550 Saint-Malo-de-Guersac, avec vue panoramique sur le marais de Brière et l'estuaire de Saint-Nazaire (cf. photo).

Un grand merci à tous les collègues présents pour leur participation à cette journée.

Yoann et Virginie.